



6^{ème} SENS

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 145 000 €

Siège social 92 boulevard Georges Seurat

92200 NEUILLY SUR SEINE

RCS NANTERRE 497 584 920

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 01 DECEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le premier décembre, les Associés se sont réunis au siège social de la société en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la Gérance, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après rappelé.

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un co-gérant

Etaient présents

- **M. Laurent GUTHMANN**
Associé, Gérant de la société
porteur de. 7 250 parts
- **Mme Nathalie BRAME**
Associée,
porteur de. 7 250 parts

Soit l'intégralité des parts composant le capital de la société. 14 500 parts

lf elb)

M. Laurent GUTHMANN est appelé à présider la présente assemblée des Associés en sa qualité de Gérant de la société.

Le Président de la séance, conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce, constate que tous les associés sont présents et reconnaissent en conséquence avoir été dûment informés de la présente assemblée générale.

Constatant que l'intégralité des parts composant le capital social de la société sont présentes, il déclare l'assemblée générale valablement constituée et, le quorum étant atteint, habilitée à délibérer sur les questions mises à son ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des Associés nomme aux fonctions de co-gérante, Madame Nathalie BRAME, demeurant au 4 Villa Beauséjour – 75016 PARIS, pour une durée indéterminée.

Sa rémunération sera fixée par une Assemblée ultérieure.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités y relatives et modifier en conséquence le RCS.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et il a été dressé le présent procès-verbal, signé des deux Associés de la société.

M. Laurent GUTHMANN



Mme Nathalie BRAME

